

États-Unis (et le Japon) peuvent commercialiser les systèmes qu'ils développent, la technologie micro est vue comme étant la technologie la plus importante et comme une source de menace potentielle.

L'anticipation d'une diminution des débouchés dans le domaine de la défense a provoqué des changements dans l'industrie. Les filiales de Plessey du Royaume-Uni sont allées à Siemens de la République fédérale d'Allemagne et les activités sous-marine et avionique de Plessey sont allées à GEC. La grande partie des activités de Philips des Pays-Bas a été achetée par Thomson-CSF, le groupe français propriété de l'État. On a vu l'achat de Philips de Suède par Bofors. L'acquisition de Messerschmitt-Bolkow-Blohm (MBB), principale entreprise aérospatiale et de missiles de la RFA, a été faite par Daimler-Benz qui détenait une part significative de l'électronique militaire de ce pays.

Cette consolidation s'est effectuée en grande partie à l'intérieur des frontières des pays concernés. Cependant, des regroupements qui débordent des frontières sont en train de se créer. British Aerospace et Thomson-CSF sont allés de l'avant en mettant au point la fusion de leurs activités d'armes téléguidées pour former une entreprise qui sera nommée Eurodynamics. BAe a accepté, pour la première fois, d'utiliser un système de guidage français pour les armes air-air, et GEC-Marconi a réalisé une entente similaire avec le concurrent de Thomson-CSF, Électronique Serge Dassault⁵⁴. La raison de ces regroupements est de s'assurer de détenir une gamme étendue de technologies importantes de manière à être en position avantageuse face aux projets d'armement et d'obtenir les fonds nécessaires au financement des coûts toujours croissants de R-D. Par exemple, BAe mise beaucoup sur le nouveau système anti-char «intelligent» Merlin, mais elle a dû le financer sans aide gouvernementale. Les pays européens ont réalisé qu'ils ne représentent pas, individuellement, des marchés suffisamment importants pour justifier les dépenses de R-D nécessaires aux fabricants pour leur permettre de concurrencer les entreprises américaines. C'est pourquoi il semble inévitable que les liens corporatifs (concentration) et les ententes de collaboration aillent en se multipliant.

La France est le seul pays européen détenant une industrie de la défense comparable à celle du Royaume-Uni, contrôlée fortement par l'État et favorable à la collaboration avec d'autres partenaires. C'est ce qui a inspiré le projet EUCLIDE des douze nations pour la collaboration dans la recherche militaire afin de créer des pôles d'excellence. Les pays participants se sont vus assigner des projets pilotes dans des secteurs prioritaires (le Royaume-Uni travaille à des armes électromagnétiques) en vue d'une meilleure utilisation des fonds de recherche gouvernementaux. EUCLIDE repose sur ces divers fonds gouvernementaux et ne dispose pas d'un fonds communautaire européen comme le souhaitaient les Français et l'industrie doit porter une part du fardeau. Ce programme est donc différent du projet EUREKA qui fournit un appui aux entreprises qui présentent des projets à cette fin.

1.3 L'industrie du transport urbain et interurbain

a) L'industrie canadienne du transport urbain et interurbain

L'industrie canadienne du transport en commun

Deux entreprises de fabrication de matériel roulant dominent l'industrie canadienne : Bombardier Inc. (Québec) et Urban Transportation Development Corporation (UTDC) (Ontario), filiale de Lavalin. Ces deux entreprises produisent du matériel de transport en commun et peuvent concevoir des systèmes complets. Quelques 250 autres fabricants canadiens se spécialisent dans l'assemblage et le pré-assemblage des véhicules et systèmes de traction et fournissent d'autres composants d'équipements électriques et mécaniques. Même si l'industrie canadienne, comparée à ses concurrents européens, souffre de l'étroitesse de son marché, ce problème est partiellement résolu grâce à la proximité du marché américain.

L'industrie canadienne du transport en commun est fortement orientée vers l'exportation; le Canada se classe parmi les six plus grands exportateurs de cette industrie. Les É.-U., qui occupent près de 19 p. 100 du marché mondial, sont les chefs de file mondiaux pour l'exportation, suivis de la France, de la République fédérale d'Allemagne, du Japon, du